8 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 8 septembre 2025 à 19h30, à laquelle sont présents : M. Steve Roy, M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, Mme Cathy Bishop, Mme Sylvie Turcotte, Mme Sonia Roberge; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et ouvre la séance.
- M. Serge Tremblay remet la bourse Trio Desjardins à Nelson Caouette pour son implication comme aide-animateur au camp de jour de Notre-Dame-de-Ham.
- M. Serge Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Cathy Bishop d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Remise bourse Trio Desjardins
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2025
- 5. Adoption des comptes à payer
- 6. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
- 7. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
- 8. Période de questions sur les comptes
- 9. Rapport des élus Sonia : biblio
- 10. Résolution octroie contrat achat tracteur
- 11. Résolution rapport final PAVL-député
- 12. Résolution embauche adjointe
- 13. Résolution modification 2^e signataire administratif et accès D
- 14. Résolution octroie mandat Techni-Consultant, PRIMEAU

- 15. Résolution octroie déneigement chemins privés
- 16. Résolution panier nouveaux arrivants
- 17. Résolution fonds infrastructures alimentaires locales
- 18. Résolution Programme Nouveaux Horizons
- 19. Résolution ministère du Transport : ajout panneau arrêt autobus
- 20. Varia
- 21. Correspondances diverses
- a. Fondation CLSC Suzor-Côté
- 22. Période de questions
- 23. Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025 est proposée par M. Michel Blondin. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s'élève au 31 août 2025 à 104 539.53\$.

L'adoption des comptes est proposée par Mme Sonia Roberge. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Alain René, 1194,194		Remb	
		surveillance juillet 2025	citoyens	648,17\$
			Remb	
		Réparation batterie tour	citoyens	546,02\$
2	Buropro, 666,04\$	panier secondaire		20,00\$
		paniers maternelle		77,83 \$
		trousse anti-stress	Criminalité	208,47 \$
		trousse anti-stress	Criminalité	276,89\$
		livres bibliothèque		82,85 \$
3	Brico Béton	tuyaux	subv député	334,57 \$
4	Télébec	téléphone usine eau		114,93 \$
5	Centre du ponceau Courval			
	inc	ponceau	subv député	9 588,17 \$

6	Excavation Marquis Tardif,			
	16 182,02\$	travaux chemin, drainage fossé	subv député	15 911,00 \$
		pelle et transport		271,02 \$
7	MRC Arthabaska, 8474,45\$	écocentre		22,55\$
		traitement matière résiduelle		
		juin		1 809,66 \$
		traitement matière résiduelle		
		juillet		2 670,11 \$
		transport matière résiduelle		3 282,84 \$
		vidange fosse septique	remb citoyens	689,29\$
8	Postes Canda	journal septembre		39,93\$
9	Agence de revenu du			
	Canada	déduction à la source		1 256,00 \$
10	Revenu Québec	déduction à la source		3 460,73 \$
11	Eurofins	analyse eau RQEP		107,21\$
		analyse eau turbidité		170,45 \$
		analyse eau brute		58,64 \$
			Total:	41 647,33 \$

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La liste des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est déposée.

L'adoption des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est proposée par M. Éric Pariseau. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb / Subv	Montant
1	Mario ST-Cyr	allocation et cellulaire		498,33\$
2	Sogetel, 267,59\$	téléphone centre		
		communautaire		29,95 \$
		téléphone garage		29,95 \$
		internet	remb citoyens	207,69\$
3	Hydro-Québec, 371,05\$	15 Principale		213,91\$
		éclairage de rue		157,14\$
4	Atelier Conci inc	esquisses		6 941,62 \$

5	MCI Protection incendie	inspection annuelle		
		extincteur		139,89 \$
6	Table concertation des			
	aînés	contribution annuelle		50,00\$
7	Canadian Tire	produits nettoyant,		
		bibliothèque		11,49 \$
8	Dany Lafontaine	stérilisation chat		74,00 \$
9	EXP	surveillance rang 11		505,89\$
10	Karine Villeneuve	ménage août 2025		365,50\$
11	Dollorama	matériel trousse anxiété	Criminalité	431,16\$
12	Promutuel	assurance loader		957,74\$
	Employé	payes		13 753,75 \$
			Total:	24 368,01 \$

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose les rapports et la preuve de paiement des déductions à la source datée du 31 août 2025 et payée le 1^{er} septembre 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune question sur les comptes

RAPPORT DES ÉLUS

Mme Sonia Roberge invite les citoyens à nous fournir des suggestions pour l'achat de livres pour la bibliothèque.

2025-09-08-01 RÉSOLUTION ACQUISITION DE TRACTEUR

Considérant que nous avons reçu une soumission conforme de Machinerie C. et H. inc,

Considérant que la soumission de Centre agricole a été rejetée puisqu'il manquait les déclarations du soumissionnaire,

Considérant que le comité de sélection a analysé la soumission de Machinerie C. et H. et que celle-ci se qualifiait avec un score de 78, conditionnellement à la vérification et à l'essai du tracteur proposé,

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité des conseillers présents de :

- d'octroyer à Machinerie C. et H. le contrat d'acquisition d'un tracteur et équipement de déneigement par crédit-bail tel que soumissionné au montant de 127 240.00\$ (+taxes et frais de financement);
- de nommer M. Serge Tremblay, maire, et Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière à signer tout document à l'entente de crédit-bail.

2025-09-08-02 Résolution rapport final PAVL député

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvé sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Éric Pariseau, appuyée par Mme Cathy Bishop, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Notre-Dame-de-Ham approuve les dépenses d'un montant de 26 881\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais

inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2025-09-08-03 RÉSOLUTION EMBAUCHE ADJOINTE

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'embauche de Hélène Gallant-Roberge à titre d'adjointe à la direction et développement de projets aux conditions proposés dans son contrat de travail.

2025-09-08-04 RÉSOLUTION SIGNATIRE ADMINISTRATIF ET ACCÈS D

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents de :

- retirer Mme Mélina Dupras Rossier comme signataire au compte;
- nommer Mme Hélène Gallant-Roberge comme signataire au compte de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham;
- de créer un profil Accès D à Hélène Gallant-Roberge afin qu'elle puisse effectuer les encaissements.

2025-09-08-05 RÉSOLUTION MANDAT PRIMEAU

Il est proposé par Michel Blondin et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer l'offre de service 2400657 – Prolongement de conduites d'eau à Techni-Consultant au montant de 4 300\$ avant taxes.

2025-09-08-06 RÉSOLUTION DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

Attendu que les résidents des chemins ont été contactés afin d'obtenir leur accord concernant la soumission reçue pour le déneigement;

Considérant que la municipalité a obtenu l'approbation de 50% + 1 des résidents des chemins Bouchard;

Considérant que nous avons reçu 1 soumission:

• Donald Limoge: 5 565\$ avant taxes

Considérant que les résidents du chemin Bouchard acceptent la soumission de l'entrepreneur Donald Limoge malgré que le sablage des chemins soit à la charge des résidents du chemin concerné;

Il est proposé par Mme Sonia Roberge d'octroyer **le contrat de déneigement** sans sablage du chemin dont elle a obtenu le mandat à Donal Limoge et de facturer un montant de 973.87\$ par résidence. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-09-08-07 RÉSOLUTION PANIER NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 2 paniers cadeau pour les nouveaux résidents au coût de 35\$ chacun.

2025-09-08-08 RÉSOLUTION DÉPÔT FONDS DES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES LOCALES – PROJET À PETITE ÉCHELLE

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire le dépôt d'une demande dans le cadre du fonds des infrastructures alimentaires locales — projet à petite échelle pour l'aménagement d'une cuisine et de nommer Mme Geneviève Boutin directrice générale greffière-trésorière comme personne responsable de la demande et de signer tous les documents relatifs à la demande. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage également à payer sa part des coûts au projet.

2025-09-08-09 RÉSOLUTION DÉPÔT NOUVEAUX HORIZONS

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire le dépôt d'une demande dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons et de nommer Mme Geneviève Boutin directrice générale greffière-trésorière comme personne responsable de la demande et de signer tous les documents relatifs à la demande. La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage également à payer sa part des coûts au projet.

2025-09-08-10 RÉSOLUTION AJOUT PANNEAU ARRÊT D'AUTOBUS

Considérant que l'intersection de la route 161 et de la rue Principale est un secteur dangereux,

Considérant la vitesse des véhicules qui circulent sur la route 161,

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère du Transport de faire l'ajout d'un panneau annonçant un arrêt d'autobus au 37 route 161, Notre-Dame-de-Ham.

VARIA

2025-09-08-11 RÉSOLUTION AUGER SÉCURITÉ

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'ajout de capteur de chaleur au 15 rue Principale tel que soumis par Auger Sécurité.

2025-09-08-12 RÉSOLUTION ACQUISITION D'UN ORDINATEUR

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'Achat d'un nouvel ordinateur pour la bibliothèque au coût maximal de 1500\$ et de payer cette dépense sur les surplus non affectés.

CORRESPONDANCES DIVERSES

2025-09-08-13 RÉSOLUTION DON FONDATION SUCOR-CÔTÉ

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de conseillers présents d'octroyer un don de 100\$ à la Fondation CLSC Suzor-Côté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réjean Dupras se demande pourquoi les dates de collectes des déchets volumineux étaient si rapprochées.

M André Picard demande des nouvelles du nouveau bâtiment du 15 rue Principale.

M. André Picard se demande s'il est possible d'utiliser le nouveau bâtiment du 15 rue Principale.

M. André Picard souhaite avoir des informations supplémentaires sur le tracteur et l'équipement de déneigement.

M. Réjean Dupras demande également des informations complémentaires sur le tracteur.

Mme Chantal Côté demande de quel surplus il est question lorsque nous payons une facture avec nos surplus.

Clôture et levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Steve Roy de lever la séance au 8 septembre 2025 à 20h00. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procèsverbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay

Geneviève Boutin

Maire

Directrice générale greffière-trésorière